



# Déclaration FSU 11 CHSCT-SD Jeudi 7 mai 2020

Nous ne sommes pas prêts. À 4 jours de la date fixée de manière arbitraire par le Président de la République, c'est une évidence : nous ne sommes pas prêts. Comment en serait-il autrement ? Depuis l'annonce du Président de la République, les déclarations contradictoires se multiplient : ce que dit le ministre un jour est démenti par le Premier Ministre le lendemain, et les réseaux sociaux semblent avoir remplacé les textes réglementaires au Ministère de l'Éducation Nationale.

À ce contexte national s'ajoute dans l'Académie de Montpellier et dans le département de l'Aude la volonté de marginaliser au maximum les CHSCT. À cette heure-ci encore, aucune information n'a été donnée aux membres du CHSCT-SD de l'Aude sur aucun sujet depuis la mi-mars. C'est clairement un manque de respect pour l'instance, pour ses membres et donc pour les personnels. Dans d'autres départements, des GT et des séances plénières se sont tenues pendant la période du confinement et ont permis d'améliorer les conditions de sécurité de l'accueil des enfants de soignants et peut-être de mieux préparer la réouverture. Pourtant, comme dit le ministre : "si c'est faisable dans certains endroits, c'est que ça doit être faisable à peu près partout."

Le CHSCT-SD ne demande pourtant qu'à jouer son rôle. Les membres FSU ont transmis une liste de questions, comme la convocation à cette séance y invitait. Ces questions très concrètes se posent nécessairement dans le cadre d'une réouverture des écoles, des collèges et des lycées, quelle qu'en soit sa date. La position de la FSU est claire : la reprise ne peut pas avoir lieu si les conditions sanitaires ne sont pas réunies. La date du 11 ne peut donc pas être tenue : il faut renoncer aux postures et y voir, comme le ministre, une "question d'honneur." La reprise doit être repoussée. Elle le sera pour les 4ème, les 3ème, les lycéens : en fait ceux qui sont assez grands pour se garder tout seuls. Elle le sera aussi pour les enfants des communes dont les maires ont pris des arrêtés de fermeture. Elle le sera enfin pour les enfants que les parents garderont à la maison parce qu'ils n'ont pas confiance en ce que l'école va proposer, et comment en serait-il autrement vu le discrédit de la parole publique ? Il est temps de prendre une décision responsable et de repousser cette réouverture.

Le CHSCT-SD aura évidemment à traiter des questions sanitaires et elles se posent en nombre. Il faudra donner des éléments clairs aux personnels sur l'usage des masques et des autres matériels éventuels : gants, visières, etc. Il faudra aussi donner des éléments clairs pour tous les personnels et en particulier pour les AESH dont les gestes professionnels habituels impliquent la proximité physique avec les élèves.

Mais le CHSCT-SD devra aussi prendre en compte les risques psychosociaux inhérents à la période. Le Ministère a clairement ses responsabilités dans l'incertitude et l'insécurité dans lesquelles il a placé ses personnels. Du coup, faute de cadre précis, des pressions inadmissibles ont pour but de faire accepter des conditions inacceptables : ici, un maire croit pouvoir dire à une directrice que le ménage serait simplement fait comme d'habitude ; là, un principal de collège croit pouvoir imposer la captation des cours en présentiel et leur diffusion via Internet pour le demi-groupe resté à la maison. Plus généralement, la souffrance des personnels est importante parce que la précipitation avec laquelle cette reprise doit se faire laisse entrevoir une profonde modification de nos gestes professionnels qui va à l'encontre de ce qui fait le sens de nos métiers.

Pour conclure, la FSU souhaite rappeler la responsabilité de l'employeur et des chefs de service en matière de santé et de sécurité au travail. La FSU prendra ses responsabilités et aidera les personnels à faire respecter leurs droits.